

Après une séance de discussion sur la reconstruction de la région dévastée par les inondations, le Conseil général a adopté, par 15 voix contre 1, deux amendements proposés par M. PARSY, administrateur, tendant à modifier le projet de loi relatif à la reconstruction de la région dévastée par les inondations.

Au Conseil général du Nord

L'ASSEMBLÉE A DISCUTE HIER LA QUESTION DE LA RECONSTITUTION ET A PRIS PLUSIEURS DECISIONS INTERESSANTES.

Le Conseil s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. POTTE, avec M. BOURDON comme secrétaire. M. LE PREFET était à son fauteuil.

LA LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

M. P. DELCOURT présente un long rapport sur les mesures à prendre contre les inondations. Il examine tout d'abord la situation des bassins de la Lys, de l'Escaut, de la Marque, de l'Escaut et de l'Escaut, et indique les diverses dispositions qui pourraient être prises dans chacune de ces régions.

LES PHARMACIES MUTUALISTES

M. LORTHOIR a déposé un vœu demandant que les Pharmacies mutualistes soient autorisées à vendre leurs produits aux bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite et aux personnes secourues par les soins de Bien-être.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

M. DELAGRANGE signale que le timbre antituberculeux sera mis en vente à partir du mois de décembre, et indique les diverses ressources pour combattre la redoutable maladie.

LA LIQUIDATION DE LA RECONSTITUTION

M. DELAGRANGE donne lecture d'un long rapport sur la liquidation de la reconstruction de la région dévastée par les inondations.

LA JOURNÉE DU TRAVAIL DANS LE BATIMENT

M. Roger SALENGRO fait valoir un vœu de M. HUYGHE tendant à ce que, jusqu'à nouvel ordre, en raison du chômage, ne soit pas portée à neuf heures la journée de travail dans l'industrie du Bâtiment.

COLIS POSTAUX

Le Conseil adopte un vœu de M. SALENGRO tendant à ce qu'il soit créé un service de colis postaux.

L'ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE

M. BOURDON présente un long rapport ayant pour objet la réforme du service d'assistance médicale gratuite dans le département et demande au Conseil de se prononcer dans ce sens.

LES PHARMACIES MUTUALISTES

M. LORTHOIR a déposé un vœu demandant que les Pharmacies mutualistes soient autorisées à vendre leurs produits aux bénéficiaires de l'assistance médicale gratuite et aux personnes secourues par les soins de Bien-être.

LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE

M. DELAGRANGE signale que le timbre antituberculeux sera mis en vente à partir du mois de décembre, et indique les diverses ressources pour combattre la redoutable maladie.

LA LIQUIDATION DE LA RECONSTITUTION

M. DELAGRANGE donne lecture d'un long rapport sur la liquidation de la reconstruction de la région dévastée par les inondations.

LA JOURNÉE DU TRAVAIL DANS LE BATIMENT

M. Roger SALENGRO fait valoir un vœu de M. HUYGHE tendant à ce que, jusqu'à nouvel ordre, en raison du chômage, ne soit pas portée à neuf heures la journée de travail dans l'industrie du Bâtiment.

COLIS POSTAUX

Le Conseil adopte un vœu de M. SALENGRO tendant à ce qu'il soit créé un service de colis postaux.

L'ASSISTANCE MEDICALE GRATUITE

M. BOURDON présente un long rapport ayant pour objet la réforme du service d'assistance médicale gratuite dans le département et demande au Conseil de se prononcer dans ce sens.

Sous la conduite de M. CAUVIN commencent les travaux de reconstruction de tous les services du grand établissement.

Les salles de bains et douches, la buanderie, le magasin de vêtements, la salle d'école, les dortoirs, ateliers, la cuisine, le réfectoire furent successivement restaurés.

M. FAURE félicite M. Montaigne pour son patient et fécond labeur.

Dans une salle voisine où des enfants aveugles assistent à leur professeur, M. BLANCHET, aveugle lui-même, démontre aux méthodes d'enseignement et à la plus grande des difficultés.

Comme plusieurs Conseillers s'extasiaient devant la méthode de M. VALÉNTIN les remercia et leur fit remarquer que le point de vue consistait tous les jours, à toute heure.

Veri mid, au moment où les Conseillers généraux, vivement intéressés par tout ce qui leur avait été dit, M. VALÉNTIN les remercia de leur démarche.

M. PARSY termina son allocution en exprimant l'espoir que tous les Conseillers généraux emporteraient de leur visite une excellente et intéressante impression, après avoir vu les efforts accomplis pour remédier aux infirmités d'une catégorie particulièrement intéressante des déshérités de la vie.

Plusieurs déclarations de M. PARSY furent accueillies par des marques d'assentiment approbation.

Le Conseil s'est réuni hier soir, sous la présidence de M. POTTE, avec M. BOURDON comme secrétaire. M. LE PREFET était à son fauteuil.

LE CHEMIN DE FER DU SUD

M. SEYDOUX a été chargé de faire un rapport sur la reconstruction à voie large du chemin de fer de Valenciennes à Avesnes, et de Valenciennes à Denain.

Il conclut en ces termes : Considérant que le Conseil général se trouve engagé par les votes antérieurs, mais constatant que les dépenses actuellement devant être prévues sont devenues beaucoup plus élevées que celles envisagées lors des décisions précédentes, le bureau propose de poursuivre l'acquisition des terrains dans les limites prévues au budget et de suspendre les travaux de construction.

Il propose également de demander au service des Ponts-et-Chaussées d'examiner par la session d'octobre, les conditions dans lesquelles un emprunt de 10 millions pourrait être autorisé, service qui assurerait le transport des voyageurs et des colis de messagerie sur le parcours envisagé.

Le bureau estime que cette mesure pourrait être de nature à faire attendre plus patiemment par les populations intéressées l'extension de la voie large que les circonstances actuelles nous obligent à retarder.

Après l'intervention de MM. BOURDON, REYNIER, WAXIN, le rapport est adopté.

M. MERCIER propose l'exploitation de chemin de fer du Sud par la Compagnie du Nord. Ce chemin de fer est indispensable, car il est susceptible d'importer les produits alimentaires de la région de Valenciennes à la région de Lille et de faire ainsi baisser le coût de la vie.

M. SCALBERT partage l'opinion de M. Mercier.

L'ELECTRIFICATION DES CAMPAGNES

Dans un remarquable rapport, par lequel M. POTTE a tenu à le féliciter, M. MAHIEU expose l'état de l'électrification des campagnes.

Le département du Nord, dit-il, a été établi par le Service du Génie Rural, d'accord avec le Service du Contrôle des Distributions d'Énergie Électrique, 86 avant-projets comportant l'électrification de 28 communes rurales, groupées ou non en Syndicat. Ces études sont prises en considération par M. le Ministre de l'Agriculture.

Les travaux sont aujourd'hui terminés pour 81 communes. Le montant total de la dépense effectuée s'élève à 11 millions (11.000.000) en chiffres ronds, et le concours financier de l'État est de 5.500.000 francs.

Le montant actuellement en cours d'exécution est de 7.839.400 francs et a un concours financier de l'État de 3.876.500 francs.

Le montant total du crédit disponible pour avances départementales pour l'année 1927 s'élève à 1.500.000 francs.

En terminant, M. MAHIEU constate avec plaisir que le programme de travaux d'électrification suit une progression en rapport avec les désirs de nos populations.

LA LIQUIDATION DE LA RECONSTITUTION

M. DELAGRANGE donne lecture d'un long rapport sur la liquidation de la reconstruction de la région dévastée par les inondations.

« Divers éléments favorables nous permettent d'espérer que l'année 1927, la Reconstruction va entrer dans une phase nouvelle : celle de la liquidation.

« Pour pouvoir liquider, il faut solder les nombreux comptes ouverts depuis des années aux bénéficiaires de la reconstruction. C'est pourquoi le Conseil général a décidé de demander au Conseil de se prononcer dans ce sens.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Au lieu de 425 millions en 1926 dont 72 millions seulement en 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« C'est à ce premier succès que nous devons le relèvement de crédits dont nos administrés bénéficient. Et, dans l'année 1927, nous aurons 22 millions de crédits.

« Nous pouvons espérer que la répartition de ces crédits en 1927 sera plus favorable encore. En effet, d'accord avec M. HUYGHE, nous sommes en mesure de faire passer sur le chiffre de 25 milliards et demi, admis pour l'évaluation de l'ensemble des dommages du département et du département de Valenciennes, le chiffre de 27 milliards et demi, en prélevant sur le budget de Travaux Publics et des Régions Libérées reconstruire le bien fondé des revendications du département.

« Depuis lors, l'Administration a fourni au Ministère des renseignements précis démontrant que, ainsi que nous l'avons toujours soutenu, le montant réel des dommages subis dans le Nord dépasse de 2 milliards le chiffre de 25 milliards.

« Le Conseil général tiendra sans doute à remercier nos représentants à la Commission de répartition de leur loyauté et M. le Préfet de la rigueur avec laquelle il a su défendre les intérêts de nos administrés sur ce point capital.

« Il est d'autant plus nécessaire d'obtenir l'aveu de la part qui nous revient légitimement que la Trésorerie de la Région libérée a l'honneur de nous adresser, pour les années prochaines, une augmentation des crédits affectés aux Régions Libérées. Les données nous fournies à l'Etat par le plan d'urgence, en d'autant plus augmentant les crédits départementaux devaient en recevoir une large part.

« Dans ces conditions, on peut espérer que l'Etat aura des fonds suffisants pour faire appel au concours du département, la liquidation des dommages restant à payer.

« L'effort déjà accompli par le Département pour la reconstruction de la Région libérée, et les immenses travaux qu'il a entrepris, nous permettent d'espérer que le montant de ces travaux sera de 1 milliard par an.

M. Roger SALENGRO, reprenant certains passages du rapport, dit que les emprunts, demandés à l'Etat, n'ont pas été obtenus dans les conditions favorables que nous avons indiquées.

M. DELAGRANGE, reprenant certains passages du rapport, dit que les emprunts, demandés à l'Etat, n'ont pas été obtenus dans les conditions favorables que nous avons indiquées.

M. DELCOURT insiste pour que des avances puissent être faites aux petits sinistrés, adhérents à l'emprunt, pour des travaux exécutés ou en cours, sans qu'ils soient obligés d'attendre pour obtenir le règlement — les formalités assez longues de vérification ou de débouquement de fonds à la Trésorerie.

M. DELAGRANGE s'associe à ces observations.

La Commission de l'Emprunt aura donc à rechercher toutes mesures susceptibles d'accélérer le rythme des paiements.

M. DELAGRANGE, appuyé par M. DELCOURT, demandant que les Sociétés Coopératives de reconstruction puissent échanger leurs bons de coupons nominatifs en titres au porteur. (Approuvé.)

L'INSTITUT DE RONCHIN

MM. SCALBERT et GUILBAUT formulent le vœu de voir rentrer à Ronchin la Congrégation religieuse enseignante et développer à l'appui de ces observations.

Appuyé par M. PARSY et approuvé par la majorité, M. Roger SALENGRO rend volontiers hommage au dévouement d'un grand nombre de religieux. Il se refuse cependant à leur reconnaître le monopole du gouvernement et proclame que libres-penseurs et socialistes, tant que les croyants, sont capables d'initiative et de solidarité sociale. (Approuvé.)

Le Préfet a fait remarquer que les jeunes sinistrés et jeunes aveugles reçoivent à Ronchin, indépendamment de l'enseignement général l'enseignement professionnel conforme à leurs aptitudes. Il leur est permis de poursuivre leur formation de vivre ce qui ne se faisait pas sous l'ancienne direction congréganiste.

M. MAHECHAL, au nom de son bureau, propose d'attribuer les indemnités aux professeurs de la Région de Valenciennes pour les travaux d'aménagement et d'agrandissement. (Adopté.)

CA ET LA

Le Conseil vote une subvention de 80.000 fr. aux Sociétés de Secours Mutuels et approuve un rapport de M. COUTEAUX sur des modifications à la Caisse d'Allocations des retraités.

Le crédit de 6.700.000 francs demandé par M. le Préfet pour l'extension du réseau téléphonique est voté à mains levées.

Après un vote de M. MERCIER demandant l'attribution obligatoire des prix dans les pharmacies ; un de M. DESCAMPS tendant à admettre au bénéfice des subventions pour habitations à bon marché les assujettis à l'impôt des portes et fenêtres ; un de M. DELCOURT tendant à ce que les sections adressent les noms de leurs délégués ; un de M. MAHECHAL ; dernier décret ; mardi 10 mai.

LA TRAVERSÉE DE L'Océan

M. FONCK a signé son engagement à la Nouvelle-Angleterre, en vue de la traversée de l'Atlantique, au prix d'Orléans de 25.000 dollars, promis à l'aviateur qui, le premier, traversera l'Atlantique. Aux termes de cet engagement, Fonck devra partir le 15 juin, avec un délai de soixante jours.

DEPART DE BERTRAUD ET CHAMBERLAIN

M. BERTRAUD et M. CHAMBERLAIN ont quitté le Nord pour se rendre à Paris, en vue de la traversée de l'Atlantique.

SAINT-ROMAN PARTI POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

Le capitaine Saint-Roman est parti à 7 h. 15 (heure de Greenwich) de Saint-Louis du Sénégal pour l'Amérique du Sud.

L'INAUGURATION DU TRAIN « ÉTOILE DU NORD »

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

La réforme reprise des travaux parlementaires

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La réforme douanière

La réforme douanière tend à une refonte de notre système d'échanges, c'est-à-dire à une aggravation excessive des droits de douane.

« On l'a vu, l'étude de la Commission des douanes a terminé pendant le congrès pascal, l'étude du tarif qui comprend près de trois mille articles différents.

« La Chambre consacrerait des séances exceptionnelles de la matinée à la discussion de ce projet.

La réforme électorale

Le problème de la réforme électorale ne semble pas encore se trouver en état d'être mis immédiatement en délibération devant l'Assemblée.

« La Commission du suffrage universel n'a fait que prendre position, en adoptant le principe du scrutin uninominal ; mais aucune majorité n'est dégagée lorsqu'elle a eu à se prononcer sur le second tour de scrutin.

M. Barety, rapporteur, a été chargé, en conséquence, de préparer des conclusions provisoires qui serviront de base à ses discussions ultérieures.

« Le député des Alpes-Maritimes doit donc proposer à ses collègues une solution transactionnelle, consistant dans l'élection à la majorité relative de 40 ou 41 % au premier tour.

« De plus, le rapporteur propose sans doute certaines modifications au tableau de répartition des circonscriptions.

« C'est un plus tôt dans la seconde quinzaine de juin, semble-t-il, que l'Assemblée sera appelée à se prononcer sur le rétablissement du scrutin d'arrondissement.

Le budget de 1928

Le budget de 1928, déposé en blanc, avant les vacances, sera communiqué vers le 15 mai, à la Commission des Finances.

« Celle-ci aura difficilement terminé son travail préparatoire un débat public avant cinq ou six semaines, il faut tenir compte en outre du délai nécessaire à la rédaction des rapports particuliers, et du rapport général.

« On croit, dans ces conditions, que le budget ne pourra être mis en délibération qu'en octobre.

Questions diverses

La Chambre aura encore à statuer sur le projet relatif à la gestion du monopole des alimettes, qui comporte un délai d'opposition expirant au 15 juin et n'est pas opposable que la question du Statut des fonctionnaires ne se trouve posée.

L'élection sénatoriale du Nord

Le Congrès socialiste à Lille. La Fédération du Nord du P. S. nous communique :

« Par décision de la C. A. de la Fédération Socialiste du Nord, les sections — si elles le jugent utile — sont invitées à faire tenir, avant le 10 mai, à M. Roger Salengro, le nom du militant dont elles font choix comme candidat à l'élection sénatoriale.

« Conformément au règlement, un congrès se tiendra dimanche 13 mai, dans l'une des salles de la Nouvelle Bourse du Travail, 45, rue Léon Gambetta, Lille, quand seront clos les travaux de la séance d'information.

« Les sections adresseront les noms de leurs délégués, rue Gaston Delory ; dernier décret ; mardi 10 mai.

LA TRAVERSÉE DE L'Océan

M. FONCK a signé son engagement à la Nouvelle-Angleterre, en vue de la traversée de l'Atlantique, au prix d'Orléans de 25.000 dollars, promis à l'aviateur qui, le premier, traversera l'Atlantique. Aux termes de cet engagement, Fonck devra partir le 15 juin, avec un délai de soixante jours.

DEPART DE BERTRAUD ET CHAMBERLAIN

M. BERTRAUD et M. CHAMBERLAIN ont quitté le Nord pour se rendre à Paris, en vue de la traversée de l'Atlantique.

SAINT-ROMAN PARTI POUR L'AMÉRIQUE DU SUD

Le capitaine Saint-Roman est parti à 7 h. 15 (heure de Greenwich) de Saint-Louis du Sénégal pour l'Amérique du Sud.

L'INAUGURATION DU TRAIN « ÉTOILE DU NORD »

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

Le train dénommé « Étoile du Nord » inaugurant un nouveau service, est arrivé à Bruxelles à 11 h. 30, venant de Paris.

A la Cour d'Assises du Nord

Un cheminot "Don Juan" et bigame condamné à 2 ans de prison

Les jurés ont acquitté le sexagénaire Jules Saint-Huile

IL FIT DES VICTIMES A ST-OMER

ARQUES, A MOUCHIN ET A LILLE MAIS FURIENT LE FUT PRIS

C'est un bien curieux individu que la Cour d'Assises du Nord a été appelée à juger hier, pour plusieurs délits. Il s'agit de Jules Saint-Huile, âgé de 67 ans, marié, résidant à Lille, qui, pendant sa vie, a été marié à trois reprises.

« On Don Juan - alla même plus fort. Il fut par contracter mariage avec une de ses femmes - tandis que déjà depuis longtemps il avait conquis plusieurs autres femmes et se trouvait en possession de plusieurs autres femmes.

« La Cour d'Assises du Nord a été appelée à juger Jules Saint